

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS

EXERCICE 1961

AVIS

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS rappelle aux porteurs de ses parts bénéficiaires et de ses parts de fondateur qu'il reçoit et conserve en dépôt dans les caisses de son Siège social ou de ses agences, à titre *entièrement gratuit*, les parts bénéficiaires nominatives et les parts de fondateur nominatives ou au porteur.

Les porteurs de parts bénéficiaires et de parts de fondateur ont le plus grand intérêt à profiter de cette facilité qui leur permet d'encaisser automatiquement, sans frais, leur coupon dont le montant est porté au crédit de leur compte ou tenu à leur disposition.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 60 Millions de Nouveaux Francs

R.C. : Seine N° 55-B-11.103 — N° B.F. : 49

RAPPORT

ADRESSÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A LA COMMISSION DE CONTROLE DES BANQUES

BILANS AU 31 DÉCEMBRE 1961

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

RAPPORTS DE MM. LES COMMISSAIRES

IMPRIMERIE CHAIX — PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. FARNIER (Charles), *Président.*

GAUSSEL (Georges), *Administrateur, Président Honoraire.*

BIZOT (Henry), *Administrateur, Directeur Général.*

CELIER (Pierre), *Administrateur.*

CONVERS (Émile), —

DAVEZAC (Henry), —

GONON (Maurice), —

LANDAIS (Georges), —

LEVARD (Georges), —

MASSOT (René), —

POILAY (Edwin), —

POMPEY (Georges), —

DIRECTION GÉNÉRALE

MM. BIZOT (Henry), *Administrateur, Directeur Général.*

SADRIN (Jean), *Directeur Général-adjoint.*

CENSEUR

M. GUITARD (Henri).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM. BOUVIER (André).

NALPAS (Marcel).

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

à la commission de contrôle des banques

Malgré bien des éléments d'inquiétude, un climat de détente a finalement prévalu en 1961 dans les relations internationales. L'activité économique a continué de progresser, mais d'une manière assez inégale selon les pays : le contraste entre les zones industrielles et les régions plus déshéritées s'est encore accentué. Les cours des matières premières ont monté, notamment ceux du cuivre, de l'étain et de la laine. La production et les échanges ont atteint, dans les grandes nations, de nouveaux records. L'augmentation des dépenses publiques, la construction de logements, la reconstitution des stocks, ont contribué pour leur part à cette évolution, notamment aux Etats-Unis où les affaires, calmes au premier trimestre, n'ont cessé de s'animer depuis lors. L'agriculture traverse partout des heures difficiles : les denrées alimentaires et, parmi elles, le blé et le sucre, ont baissé ; les prix du café et du cacao se sont à peine relevés malgré la dépression dont avaient souffert ces produits les années précédentes. La situation des pays sous-développés d'Amérique du sud, d'Afrique et d'Asie s'est détériorée. L'aide qui

leur a été apportée par des organismes internationaux a souvent été utilisée inconsidérément et n'a pas résolu les vrais problèmes ; des mesures inspirées d'un nationalisme ombrageux ont parfois détourné les entreprises étrangères d'investir les capitaux indispensables à l'exploitation des ressources naturelles.

Dans un monde où les rivalités s'accroissent et où certaines hésitations commencent à se manifester, la Communauté économique européenne, forte de la solidarité de ses membres, donne l'exemple d'une réussite jusqu'ici ininterrompue. Bien que l'égalisation des salaires masculins et féminins rencontre des difficultés, le programme tracé par le traité de Rome s'exécute méthodiquement et sur certains points dans des délais plus courts que ceux qui avaient été prévus. L'abaissement des barrières douanières et la suppression des contingents favorisent les transactions à l'intérieur du marché commun. L'élaboration d'une politique agricole, longtemps considérée comme un obstacle insurmontable, a finalement abouti à un accord qui, sans résoudre immédiatement tous les problèmes, permet d'entrevoir les étapes d'une association progressive.

En Europe, l'expansion continue ainsi à un rythme, il est vrai, plus lent que les années précédentes. La hausse des salaires a parfois devancé celle de la productivité et entraîné dans le même mouvement les coûts de revient. Les marges bénéficiaires se sont réduites. La concurrence est devenue plus âpre, mais la Communauté permet d'en atténuer les effets. Les fusions, les concentrations, les ententes fournissent aux entreprises les moyens de s'organiser au-delà des frontières. En Allemagne, les progrès réalisés ont été maintenus ; l'industrie automobile a pris un nouvel élan ; les livraisons des aciéries marquent, toutefois, une diminution et les carnets de commandes sont moins chargés. Malgré les événements du Congo, la Belgique a joui d'une situation économique prospère ; l'activité industrielle et les exportations ont légèrement augmenté ; la balance des paiements courants s'est améliorée ; les investissements y sont en progrès ; les prix n'ont pas varié ; le chômage a disparu ; seule la situation des finances publiques néces-

site encore une grande attention. L'Italie, enfin, s'est classée la première en Europe pour la rapidité de ses progrès ; grâce à une main-d'œuvre disponible au service d'affaires puissantes, modernes et fortement concentrées, elle est bien armée pour la compétition internationale ; la sidérurgie, la chimie et le bâtiment y poursuivent leur développement ; les agriculteurs eux-mêmes voient croître leurs revenus sans que le coût de la vie augmente d'une façon notable. Aux Pays-Bas, dans une ambiance de plein emploi, la durée du travail a été réduite ; la production a atteint un plafond ; les marges bénéficiaires ont diminué et, à partir de l'été, la bourse a réagi contre la hausse des mois précédents.

La puissance économique qui se crée et se développe au sein de la Communauté européenne, devient un pôle d'attraction pour les autres pays. Déjà la Grèce a signé un traité d'association et la Turquie en négocie un autre. La Grande-Bretagne elle-même est sortie de sa réserve. Elle ne trouve plus chez les autres nations du Commonwealth des débouchés suffisants pour abaisser le prix de revient d'industries bien équipées, mais insuffisamment compétitives sur le marché international. Les usines sidérurgiques ont dû ralentir leur cadence et la fabrication de voitures automobiles a diminué d'un cinquième par manque de ventes à l'étranger. Aussi bien, le Royaume-Uni a-t-il demandé à adhérer à la Communauté, seule capable de donner à son commerce extérieur un nouvel élan. Les liens qui l'unissent aux autres nations du Commonwealth poseront des problèmes difficiles, peut-être insolubles. Mais la démarche d'un pays qui, à l'origine, s'y était montré hostile prouve l'importance que prend à ses yeux l'organisation d'une Europe unie avec laquelle le Danemark, l'Irlande et même les Etats-Unis se préoccupent de passer des accords. Cette extension si favorable risque toutefois de modifier la cohésion du marché commun.

Tandis que la position économique des nations évoluait ainsi suivant que chacune s'était ou non intégrée dans une collectivité plus large et plus puissante, d'amples mouvements monétaires soulignaient

ces divergences et confirmaient les changements intervenus quant à l'appréciation traditionnelle des principales devises. D'un côté, l'afflux ininterrompu des capitaux étrangers raffermissait celles des pays de la Communauté. En Allemagne, les excédents de la balance des paiements et les liquidités surabondantes auxquelles ils ont donné naissance, ont déterminé le gouvernement à réévaluer le deutschmark tout en abaissant à deux reprises le taux de l'escompte. Les Pays-Bas, qui entretiennent avec l'Allemagne fédérale d'étroites relations commerciales, ont dû réévaluer le florin dans une égale proportion, mais le coût du crédit y est demeuré inchangé. De son côté, la Banque nationale de Belgique a pu, en deux étapes, ramener son taux de 5 % à 4 %. La Suisse, elle-même, s'est refusée à faciliter l'accroissement des soldes créditeurs étrangers. A l'opposé, la Grande-Bretagne subit la pression d'une crise monétaire qui est le reflet de son malaise industriel. Les Etats-Unis s'interrogent sur l'avenir du dollar et il a paru nécessaire de renforcer les moyens dont dispose le Fonds monétaire international pour empêcher que, pendant les périodes de fièvre, les mouvements de capitaux prennent une ampleur excessive et compromettent le bon fonctionnement des règlements internationaux.

La France a, elle aussi, bénéficié de son adhésion au Marché commun, mais elle doit accomplir encore de nombreuses tâches et faire face, dans une atmosphère troublée par le problème de l'Algérie, à des reconversions difficiles. L'industrie doit s'adapter aux dimensions de la Communauté européenne ainsi qu'à une concurrence internationale toujours plus vive ; tandis que les relations commerciales traditionnelles avec l'Afrique du nord et les autres pays de la zone franc sont appelées à se modifier. La décentralisation doit enfin stimuler l'activité de régions restées stagnantes. Le quatrième plan d'équipement, qui guidera l'action des pouvoirs publics et des entreprises jusqu'en 1965, offre une solution à chacun de ces problèmes, sous réserve cependant que son exécution ne soit pas contrariée par la pénurie de main-d'œuvre.

La production s'est accrue à un rythme qui, moins rapide que l'année

précédente, s'est cependant accéléré pendant le dernier trimestre. Dans l'ensemble, les objectifs fixés par le plan intérimaire ont été atteints. L'assainissement du marché charbonnier a permis le dégonflement des stocks sur le carreau des mines. La consommation d'énergie électrique a poursuivi son essor. Pour transporter et distribuer plus d'hydrocarbures, il a été nécessaire d'entreprendre la construction d'un nouvel oléoduc et d'augmenter la capacité des réseaux existants. La sidérurgie a renforcé sa position dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Malgré les baisses de prix, la chimie a à peu près maintenu, dans le cadre d'une politique générale de regroupement, le rythme de sa marche en avant. Le nombre des logements mis en chantier est en progrès. D'autres secteurs ont toutefois été moins favorisés ; la construction automobile a perdu une partie de ses débouchés extérieurs, tandis que triplaient les importations de véhicules étrangers. Une reprise s'est dessinée dans les filatures et tissages de laine, mais les ventes de cotonnades dans la zone franc ont diminué. Les prix de gros et de détail, longtemps restés stables, ont commencé à monter pendant le deuxième semestre surtout du fait des denrées alimentaires et ont favorisé la continuation d'une hausse des salaires que, dès le début de l'année, avait provoquée la rareté de la main-d'œuvre.

L'agriculture a souffert de conditions atmosphériques médiocres : les pluies de l'hiver ont gêné les ensemencements en blé, tandis que les autres cultures ont souffert de la sécheresse du printemps. Le rendement des vignobles a été inférieur à la moyenne. Les exploitations betteravières ont récolté un tonnage inférieur d'un tiers à celui de la campagne précédente. Seul, l'élevage marque de nouveaux progrès, mais les organismes régulateurs de la viande ont accumulé des stocks qui devront être résorbés par l'exportation.

Jamais depuis plus de trente ans le commerce extérieur n'avait obtenu des résultats aussi brillants. Les échanges se concentrent sur l'Europe occidentale et, au sein de cette dernière, sur les pays de la Communauté

européenne. Avec les autres continents, et en particulier avec les Etats-Unis, le volume des transactions reste stable ou tend à diminuer. Le fléchissement des ventes à destination de l'Algérie et les achats de pétrole saharien se sont conjugués pour réduire le solde créditeur habituel des échanges avec les pays de la zone franc. Le tourisme a procuré des rentrées de devises au moins égales à celles des meilleures années. Les étrangers ont continué à investir des capitaux en France. Au total, la balance des paiements fait apparaître un excédent net deux fois plus élevé que celui de 1960. Malgré d'importants remboursements effectués par anticipation de notre Dette extérieure, les réserves de devises ont augmenté de 40 % et la France a pu, au mois d'août, concourir à la défense de la livre sterling en participant largement au crédit accordé au Royaume-Uni par le Fonds monétaire international.

Le gouvernement a efficacement sauvegardé l'équilibre des finances publiques. Il n'a pas été créé d'impôts nouveaux et l'accroissement des recettes a suffi à couvrir celui des dépenses budgétaires. Le Trésor a aisément fait face à ses charges sans recourir à l'emprunt à long terme ; les souscriptions de bons par les particuliers, les opérations avec les correspondants, un léger recours à l'Institut d'émission lui ont apporté les ressources nécessaires. Les disponibilités monétaires ont augmenté plus vite que l'année précédente. La hausse des dépôts a permis aux banques de réduire leurs appels au réescompte, tout en respectant les nouvelles règles fixées par le Conseil national du crédit et en ne diminuant pas leurs concours à l'économie. Les taux n'ont pas varié, favorisant ainsi une atmosphère générale de stabilité financière qui a été propice aux investissements.

Les banques consacrent tous leurs moyens à l'expansion et à la réorganisation économique du pays sans toujours obtenir les appuis et bénéficiaires de la compréhension qu'elles méritent. Collectrices de dépôts, elles jouent un rôle primordial en dépit de la concurrence qui leur est faite par divers organismes à qui l'Etat accorde des privilèges. En perfectionnant sans cesse leur organisation et en étendant leur réseau, elles sont

parvenues à rendre au pays, notamment pour la formation et la distribution de l'épargne, des services incomparables. Aucune profession n'est pourtant plus observée par l'opinion publique ni assujettie à une réglementation plus rigoureuse, qui a constamment tendu à réduire ses possibilités en pesant sur ses rémunérations légitimes. Si de nouveaux sacrifices devaient être imposés à des organismes qui ont poursuivi l'amélioration de leur productivité, leur action en faveur des finances publiques et de l'économie du pays pourrait s'en trouver dangereusement compromise.

Malgré l'âpreté de la concurrence, notre établissement a développé encore une exploitation entreprise il y a plus d'un siècle. La recherche des dépôts nous a conduits à intensifier des campagnes de démarches appuyées par une publicité générale. Persévérant dans la voie où nous nous sommes engagés depuis plusieurs années, nous avons ouvert de nouveaux sièges tant dans les villes et dans les banlieues que dans les campagnes ; nous avons ainsi installé des bureaux permanents à Bordeaux, Lyon, Nice et Saint-Étienne dans des quartiers où nous n'en possédions pas encore, ainsi qu'à Argenteuil, Courbevoie, Saint-Cloud, Saint-Cyr-l'École, Domène, Lomme et Schiltigheim et allongé la liste des bourgs où dans des locaux sommairement aménagés, nos agents exercent une activité périodique ou saisonnière. Persuadés que la publicité ne peut porter des fruits durables que si la clientèle est bien accueillie, nous continuons à rajeunir nos agences en prenant garde d'éviter tout luxe inutile ; le programme que nous avons dressé à cet effet s'exécute progressivement. Les résultats obtenus se lisent dans notre bilan où les comptes de chèques et les comptes courants créditeurs au 31 décembre marquent un net progrès par rapport à la fin de l'année précédente.

Le succès grandissant du Marché commun et le développement du commerce extérieur nous ont fourni l'occasion d'offrir à nos relations des concours adaptés à des besoins en constante évolution. Nos services spécialisés ont étudié pour elles les problèmes que pose dans chaque branche de l'activité économique la croissante libération des échanges au sein de la

Communauté économique européenne ; par l'envoi d'une documentation très appréciée en France et à l'étranger, ils ont fait profiter de notre expérience un nombre, sans cesse plus grand, de clients et de correspondants. Grâce aux facilités de mobilisation consenties par le Crédit national, nous avons pu accorder des crédits à des entreprises exportatrices pour la mobilisation de leurs créances à plus de cinq ans d'échéance. La consolidation en est assurée par le Groupement interbancaire pour les opérations de crédit à l'exportation (GICEX), que nous avons constitué avec les principales banques de la place et dont nous nous sommes engagés pour notre part à financer les opérations.

L'activité de nos affaires financières s'est poursuivie dans un climat de stabilité. Favorisées par l'abstention de l'État sur le marché, les émissions des grandes collectivités et des sociétés privées ont augmenté par rapport à l'an dernier. Nous avons prêté notre concours au placement des emprunts lancés par le Crédit foncier de France, le Crédit national, la Ville de Paris, l'Électricité de France, le Gaz de France, la Société nationale des chemins de fer français, plusieurs groupements et beaucoup de sociétés privées. Simultanément, de nombreuses entreprises ont accru leurs ressources propres en augmentant leur capital ; quelques-unes ont procédé à des émissions d'obligations convertibles en actions. Nous avons pris une place importante dans le financement de la construction en participant à la création de diverses sociétés conventionnées et à la formation de l'Union immobilière et financière (U.N.I.F.) qui groupe diverses banques d'affaires et les promoteurs de grands ensembles immobiliers.

L'activité boursière s'est développée à Paris plus que sur la plupart des places étrangères. La hausse qui avait prévalu pendant le premier semestre et qui avait paru remise en cause au cours de l'été, a repris et s'est accentuée pendant le dernier trimestre. Elle a favorisé particulièrement les secteurs des grands magasins, des assurances, de l'alimentation, des constructions mécaniques et du matériel électrique. Les valeurs étrangères et les actions d'entreprises françaises, travaillant en dehors de la métropole,

sont restées délaissées. La fin de l'année a été marquée par une réforme qui, en fondant en un seul le marché officiel et celui des courtiers en valeurs mobilières, doit unifier le fonctionnement de la bourse. Notre service d'information mobilière a étendu son action ; nos agents d'exploitation ont appris à apprécier la qualité des renseignements et des conseils qu'il leur fournit.

Notre division des relations étrangères a bénéficié de la stabilité du franc. Elle entretient les meilleurs rapports avec les banques des autres pays et s'efforce de les resserrer encore en multipliant ses visites. Elle a organisé notre participation à des expositions françaises à l'étranger. Ses opérations se sont développées et les dépôts qui lui sont confiés tant en francs qu'en devises se sont accrus. La French American Banking Corporation continue à apporter son concours au financement des échanges entre la France et les États-Unis.

A Madagascar, le gouvernement s'attache à mettre en œuvre un programme d'investissement pour lequel il a déjà obtenu le concours du Fonds d'aide et de coopération et du Fonds européen de développement. Les récoltes ont augmenté ; de nouvelles industries s'installent, encouragées par les pouvoirs publics ; la balance commerciale, en légère amélioration, reste néanmoins déficitaire. Le commissariat général au plan envisage des réformes de structure qui permettront de développer les exportations. Nos agences ont financé les échanges avec l'étranger et mis à la disposition des entreprises en voie de développement les crédits à court et à moyen terme répondant à leurs besoins.

Les événements de Tunisie ont pesé sur l'activité de nos sièges en ce pays ; nous avons fermé celui de Bizerte et passé des accords pour le rachat de notre bureau de quartier à Tunis et de nos installations de Sousse.

A Bruxelles nous avons étendu notre clientèle et obtenu des résultats en progrès.

Notre agence de Londres a consacré la plus grande part de son activité à financer les exportations de la zone sterling. Elle a accru ses concours à sa clientèle d'entreprises françaises installées en Grande-Bretagne. Grâce aux taux d'intérêts élevés, ses résultats sont en amélioration sur l'année précédente.

A l'expiration de son deuxième plan quinquennal, l'Inde poursuit, en dépit des difficultés inhérentes à une croissance démographique ininterrompue, la politique d'investissements que cette situation rend indispensable et qui nécessite l'apport de capitaux étrangers ; les importations en provenance de France ne peuvent se développer que si les vendeurs sont en mesure d'accorder de longs délais de paiement. Nos sièges de Bombay et de Calcutta ont consenti des crédits à l'occasion d'opérations de commerce international. Notre représentant à New Delhi facilite les démarches que les entreprises intéressées par le marché indien font auprès des administrations publiques, en même temps que notre établissement est en France l'interprète des demandes de ce grand pays d'avenir.

En Australie, à la suite de conditions climatiques défavorables, la tonte a donné des résultats inférieurs à la moyenne ; les exportations de laine ont, de ce fait, baissé ; celles de blé et de farine ont suivi l'évolution inverse. Le déficit de la balance commerciale s'est creusé ; mais, grâce aux capitaux étrangers venus s'investir et à un emprunt auprès du Fonds monétaire international, les avoirs en or et en devises ont augmenté. La balance des paiements ne pourra guère parvenir qu'à un équilibre précaire tant que le pays tirera la plus grande partie de ses ressources de matières premières sujettes, sur le marché international, à d'amples variations de cours. Aussi poursuit-il un effort d'industrialisation et d'indépendance auquel nous nous efforçons d'associer les producteurs français de matériel d'équipement. Traditionnellement, nos agences de Sydney et de Melbourne entretiennent des rapports confiants avec une clientèle d'entreprises locales et s'efforcent d'éclairer et d'appuyer nos relations métropolitaines qui songent à s'implanter

sur place. Notre établissement, installé en Australie depuis tant d'années, se doit d'être en France le promoteur du développement des échanges avec un pays qui souhaite ardemment un tel résultat.

Notre administration centrale a été animée par le souci d'améliorer la qualité et la rapidité des travaux qu'elle accomplit pour le compte des agences et de seconder ainsi l'activité des exploitants. Des réorganisations internes et des acquisitions de matériels modernes ont accru son efficacité. A cet égard, le grand ensemble électronique que nous avons commandé il y a plusieurs années nous a été livré à la fin de l'exercice ; les premiers effets de sa mise en service se feront sentir en 1962.

Notre personnel n'a cessé de nous apporter son concours avec le dévouement auquel nous sommes habitués. Il a bénéficié de deux relèvements généraux de salaires et d'avantages qui, sans être prévus par la convention collective, ont été sensiblement majorés cette année. Nous n'avons pas non plus oublié nos retraités dont le sort a été nettement amélioré. Notre service d'aide au logement a continué à accorder des prêts aux agents désireux d'accéder à la propriété et à verser à des organismes constructeurs des subventions qui lui permettent de désigner les premiers locataires d'appartements neufs. Ces mesures nous ont permis, en neuf ans, de tirer plus de mille familles de situations critiques, parfois dramatiques. Nous entretenons les meilleurs rapports avec le Comité d'entreprise qui a tenu trois sessions. Les œuvres sociales qu'il gère, et particulièrement les colonies de vacances, qui ont accueilli plus de treize cents enfants, donnent satisfaction aux intéressés.

Le bilan qui est analysé par nos commissaires aux comptes a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions.

Toutes les créances reconnues douteuses, les acquisitions d'immeubles, les dépenses d'aménagement et de modernisation du siège social et de nos agences ainsi que les achats de coffres-forts et de matériel ont été amortis.

Notre portefeuille-titres ne présente qu'une variation peu importante par rapport à l'an dernier ; le montant pour lequel il figure au bilan demeure très inférieur à sa valeur de réalisation.

Notre trésorerie n'a pas cessé d'être parfaitement liquide.

Compte tenu des frais généraux et des charges de toute nature, amortissements et dotations aux comptes de provisions, le solde créditeur du compte de profits et pertes s'élève à NF 5.073.650,51 comprenant la totalité des résultats obtenus tant par nos sièges de France et d'Algérie que par ceux de l'étranger.

Après déduction de l'intérêt minimum de 3 % garanti par l'article 8 de la loi du 2 décembre 1945 modifié par la loi du 17 mai 1946, soit NF 398.421,42 représentant une attribution de NF 0,6759 à chacune des 589.468 parts bénéficiaires non amorties, il reste à répartir un solde bénéficiaire de NF 4.675.229,09 auquel nous vous proposons de donner les affectations suivantes, conformément à l'article 26 de nos statuts :

— à la réserve légale : 5 % de NF 4.675.229,09....NF	233.761,45
— aux parts bénéficiaires, en supplément du minimum garanti : NF 1,3241 par part pour porter le total de l'attribution à NF 2 brut, ce qui représente.NF	780.514,58
— aux 600.000 actions de NF 100 appartenant à l'État	NF 3.150.000 »
— au Conseil d'administration.....NF	50.000 »

Les sommes attribuées à l'État et aux parts bénéficiaires remises par lui aux anciens actionnaires en échange de leurs titres atteindront ainsi NF 4.328.936.

Les droits des 15.076 parts de fondateur restant en circulation ont été calculés conformément aux dispositions des articles 40 et 41 des anciens

statuts visés à l'article 26 des nouveaux statuts ; il leur sera ainsi attribué NF 34.468,12 correspondant à un dividende de NF 2,286288 brut, soit NF 1,88 net après imputation de la retenue à la source effectuée sur les revenus provenant de nos filiales.

Il restera un reliquat disponible de NF 426.484,94 qui s'ajoutera au report à nouveau des exercices précédents, lequel passera de NF 1.158.663,60 à NF 1.585.148,54.

Le ministre des finances et des affaires économiques a nommé MM. Henry BIZOT, Pierre CELIER et Georges POMPEY administrateurs en remplacement de MM. Henri BOISSARD, Henri LONDOCHE et Charles LAURENT dont les mandats expiraient le 31 décembre 1961. Après la clôture de l'exercice il a comblé la vacance causée par la démission de M. Adrien JAMET en désignant M. Emile CONVERS pour lui succéder.

La commission de contrôle des banques a désigné M. Henri GUITARD comme censeur en remplacement de M. André HUGUES qui a résigné ses fonctions.

RAPPORT DES COMMISSAIRES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1961

MESSIEURS,

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1961, nous avons l'honneur de rendre compte de l'exécution de notre mandat de commissaires aux comptes, mandat qui a été renouvelé ou confié par arrêtés de M. le Ministre des Finances et des Affaires Economiques en dates des 30 juin 1958 et 23 juin 1961.

Nous avons procédé, conformément aux prescriptions légales, à de nombreux sondages, vérifications et pointages tant en cours d'exercice qu'après l'arrêté du bilan qui nous permettent de vous confirmer que le Bilan et le compte de « Profits et Pertes » qui vous sont présentés ressortent bien de la comptabilité sociale régulièrement tenue.

BILAN

Le bilan au 31 décembre 1961, établi conformément aux prescriptions de la Commission de contrôle des banques, présente un total deNF 6.539.944.656,27
contre, en 1960 5.792.081.915,97
soit une augmentation deNF 747.862.740,30

Nous indiquons ci-après les mouvements des différents postes du bilan et éventuellement leurs particularités.

A L'ACTIF :

Le poste « Caisse, Trésor public, Banques d'émission » figure pour NF 123.404.543,60 au lieu de NF 117.758.259,20. Le poste « Banques et Correspondants » ressort à NF 431.390.519,73 accusant une diminution de NF 52.765.756,17.

C'est une augmentation de NF 669.934.786,16 qui se dégage du poste « Portefeuille-Effets » qui passe de NF 4.036.005.592,27 à NF 4.705.940.378,43.

Le compte « Coupons » présente une diminution, étant ramené à NF 20.993.892,09 contre NF 22.535.575,81.

Les « Comptes courants » débiteurs sont, à NF 743.855.116,01, en augmentation de NF 81.998.356,67.

L'ensemble des « Avances garanties » présente une diminution, étant ramené de NF 88.984.046,81 à NF 74.919.773,41. Les « Avances et débiteurs divers » sont également en diminution de NF 3.350.603,64 étant ramenés à NF 115.886.712,71.

Les « Débiteurs par acceptations » qui ont leur exacte contre-partie au passif dans le poste « Acceptations à payer » s'élèvent à NF 263.428.615,27 contre NF 205.199.149,70.

Le poste « Titres » est de NF 28.214.528,11 soit une augmentation de NF 755.411,99.

Les « Comptes d'ordre et divers » débiteurs s'élèvent à NF 31.410.576,91 contre NF 28.389.824,47.

Le poste « Immeubles et Mobilier » ne varie pas à NF 500.000 après amortissement total des acquisitions de l'année.

AU PASSIF :

Les « Comptes de chèques » s'accroissent de NF 334.266.904,58, se trouvant ainsi portés à NF 2.023.352.632,43. Les « Comptes Courants », en augmentation de NF 69.625.942,49, s'inscrivent pour NF 1.876.466.591,28.

Les « Banques et Correspondants » passent de NF 689.674.824,83 à NF 822.578.019,22. Les « Comptes exigibles après encaissement » sont à NF 239.596.578,92 contre NF 236.331.955,25.

Les « Créiteurs divers » ressortent à NF 504.635.983,85, soit par rapport à l'an dernier, une augmentation de NF 87.418.891,20.

Les « Dividendes restant à payer » représentent NF 86.362,29 et le poste « Bons et Comptes à échéance fixe » est en augmentation de NF 50.572.990,91.

Les « Comptes d'ordre et divers » sont portés à NF 115.512.395,53 en augmentation de NF 10.798.940,47.

Le poste « Réserves » passe de NF 10.217.609,59 à NF 10.443.062,32 ; cette augmentation provient de la dotation faite à la réserve légale au titre de 1960.

Le capital social est inchangé à NF 60.000.000.

Le report à nouveau ressort à NF 1.158.663,60 après affectation de NF 397.413,32 sur les bénéfices de 1960.

Hors bilan, les « Engagements par cautions et avals » et les « Effets escomptés circulant sous notre endos » accusent des augmentations respectives de NF 175.842.051,65 et NF 52.424.000,23, par contre les « Ouvertures de crédits confirmés » accusent une diminution de NF 38.743.667,77.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le compte « Profits et Pertes » accuse cette année, à son crédit, avant l'inscription du solde reporté des exercices précédents, un solde bénéficiaire deNF 5.073.650,51
contre, en 1960 4.918.859,44

Il ressort donc, pour 1961, une augmentation de ..NF 154.791,07

Les provenances de la somme de NF 5.073.650,51 sont ainsi exprimées dans le compte Profits et Pertes, compte tenu des charges, amortissements et provisions :

Exploitation	NF 4.049.410,89
Portefeuille-titres et participations.....	506.874,57
Immeubles	517.365,05
Comme ci-dessus	NF <u>5.073.650,51</u>

Par rapport à 1960, on dégage une augmentation de NF 261.889,12 sur le résultat de la branche « Exploitation », de NF 25.479,11 pour les revenus des « Immeubles » et une diminution de NF 132.577,16 sur les produits du « Portefeuille-titres et participations ».

Comme pour l'exercice précédent, les produits ou revenus du portefeuille-titres et des immeubles ont été affectés d'une quote-part des frais généraux.

Les créances litigieuses ont été amorties intégralement et les créances douteuses ont fait l'objet de provisions justifiées.

Les 842.098 parts bénéficiaires, dont l'origine a été commentée dans le rapport sur le bilan de 1946, se sont trouvées ramenées, après le rachat du 1^{er} janvier 1961, au nombre de 589.468.

Déduction faite de l'intérêt minimum de 3 % alloué à ces parts bénéficiaires par la loi du 2 décembre 1945 et qui s'élève à NF 398.421,42,

il reste à affecter un solde de NF 4.675.229,09 dont le projet de répartition comporte :

— l'attribution de 5 % au fonds de réserve légale NF	233.761,45
— une attribution supplémentaire aux 589.468 parts bénéficiaires non amorties au 31 décembre 1961.	780.514,58
— attribution aux 600.000 actions au nominal chacune de NF 100 transférées à l'État.....	3.150.000 »
— attribution au Conseil d'administration.....	50.000 »
— attribution, conformément aux statuts, à chacune des 15.076 parts de fondateur restant en circulation, de NF 2,286.288.....	34.468,12
— report à nouveau	<u>426.484,94</u>
TOTAL ÉGAL	NF <u>4.675.229,09</u>

Le reliquat portera le report à nouveau à NF 1.585.148,54.

Nous avons pris connaissance du projet de rapport du Conseil d'administration et vous confirmons les renseignements d'ordre comptable qu'il contient. La répartition des bénéfices qui vous est proposée est conforme à la loi et aux statuts.

En terminant, nous déclarons pouvoir attester la concordance de la comptabilité avec les comptes présentés.

Paris, le 22 mars 1962.

Les Commissaires aux comptes :

A. BOUVIER,
M. NALPAS.

RAPPORT SPÉCIAL

DES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Article 40 de la loi du 24 juillet 1867)

EXERCICE 1961

Au regard des dispositions réglementaires concernant les articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867, les renseignements que nous croyons devoir fournir sont les suivants :

Les opérations traitées avec une société ou entreprise dont un administrateur du C.N.E.P. est propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, nous ont été régulièrement notifiées. Elles ont pour objet l'octroi de facilités de caisse, de crédits sous diverses formes ou de cautions. Elles ont toutes le caractère d'opérations d'une banque avec sa clientèle et ont été réalisées aux conditions habituelles. Toutes ces opérations ne sont donc mentionnées ici qu'autant que de besoin.

D'autre part, il a été consenti à des membres du Personnel de nouveaux crédits non assortis de la garantie prévue par le décret du 28 mai 1946.

Paris, le 22 mars 1962.

Les Commissaires aux comptes :

A. BOUVIER,
M. NALPAS.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE 1961

avant répartition

ACTIF		PASSIF	
CAISSE, TRÉSOR PUBLIC, BANQUES D'ÉMISSION..... NF	123.404.543,60	COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES SPÉCIAUX..... NF	2.023.352.632,43
BANQUES ET CORRESPONDANTS.....	431.390.519,73	COMPTES COURANTS.....	1.876.466.591,28
PORTEFEUILLE-EFFETS.....	4.705.940.378,43	BANQUES ET CORRESPONDANTS.....	822.578.019,22
COUPONS.....	20.993.892,09	COMPTES EXIGIBLES APRÈS ENCAISSEMENT	239.596.578,92
COMPTES COURANTS.....	743.855.116,01	CRÉDITEURS DIVERS.....	504.635.983,85
AVANCES GARANTIES.....	74.919.773,41	ACCEPTATIONS A PAYER.....	263.428.615,27
AVANCES ET DÉBITEURS DIVERS.....	115.886.712,71	DIVIDENDES RESTANT A PAYER.....	86.362,29
DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS.....	263.428.615,27	BONS ET COMPTES A ÉCHÉANCE FIXE...	617.612.101,05
TITRES.....	28.214.528,11	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	115.512.395,53
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	31.410.576,91	RÉSERVES.....	10.443.062,32
IMMEUBLES ET MOBILIER.....	500.000 »	CAPITAL.....	60.000.000 »
		REPORT A NOUVEAU.....	1.158.663,60
		BÉNÉFICES DE L'EXERCICE.....	5.073.650,51
TOTAL..... NF	6.539.944.656,27	TOTAL..... NF	6.539.944.656,27

HORS-BILAN

ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET AVALS..... NF	1.074.503.904,52
EFFETS ESCOMPTÉS CIRCULANT SOUS NOTRE ENDOS.	1.474.789.406,24
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS.....	469.298.095,23

après répartition

ACTIF		PASSIF	
CAISSE, TRÉSOR PUBLIC, BANQUES D'ÉMISSION..... NF	123.404.543,60	COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES SPÉCIAUX..... NF	2.023.352.632,43
BANQUES ET CORRESPONDANTS.....	431.390.519,73	COMPTES COURANTS.....	1.876.466.591,28
PORTEFEUILLE-EFFETS.....	4.705.940.378,43	BANQUES ET CORRESPONDANTS.....	822.578.019,22
COUPONS.....	20.993.892,09	COMPTES EXIGIBLES APRÈS ENCAISSEMENT.	239.596.578,92
COMPTES COURANTS.....	743.855.116,01	CRÉDITEURS DIVERS.....	504.685.983,85
AVANCES GARANTIES.....	74.919.773,41	ACCEPTATIONS A PAYER.....	263.428.615,27
AVANCES ET DÉBITEURS DIVERS.....	115.886.712,71	DIVIDENDES RESTANT A PAYER.....	4.449.766,41
DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS.....	263.428.615,27	BONS ET COMPTES A ÉCHÉANCE FIXE...	617.612.101,05
TITRES.....	28.214.528,11	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	115.512.395,53
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	31.410.576,91	RÉSERVES.....	10.676.823,77
IMMEUBLES ET MOBILIER.....	500.000 »	CAPITAL.....	60.000.000 »
		REPORT A NOUVEAU.....	1.585.148,54
TOTAL..... NF	6.539.944.656,27	TOTAL..... NF	6.539.944.656,27

HORS-BILAN

ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET AVALS..... NF	1.074.503.904,52
EFFETS ESCOMPTÉS CIRCULANT SOUS NOTRE ENDOS.	1.474.789.406,24
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS.....	469.298.095,23

COMPTE DE PROFITS ET

DÉBIT

ATTRIBUTION AUX PARTS BÉNÉFICIAIRES :	
Intérêt de 3 %, soit : NF 0,6759 sur 589.468 parts bénéficiaires non amorties (ART. 8 de la loi du 2 décembre 1945)..... NF	398.421,42
SOLDE BÉNÉFICIAIRE NET	4.675.229,09
NF	5.073.650,51
ATTRIBUTION A LA RÉSERVE STATUTAIRE :	
5 % de NF 4.675.229,09	NF 233.761,45
ATTRIBUTION AUX PARTS BÉNÉFICIAIRES :	
Attribution supplémentaire NF 1,3241 par part	780.514,58
ATTRIBUTION AUX ACTIONS TRANSFÉRÉES A L'ÉTAT :	
Sur 600.000 actions de NF 100	3.150.000 »
ATTRIBUTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
	50.000 »
ATTRIBUTION AUX PARTS DE FONDATEUR, conformément aux statuts, soit NF 2,286.288 sur 15.076 parts de fondateur restant en circulation	
	34.468,12
REPORT A NOUVEAU	426.484,94
NF	4.675.229,09

REPORT A

MONTANT REPORTÉ A NOUVEAU	NF 1.585.148,54
NF	1.585.148,54

PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1961

CRÉDIT

BÉNÉFICES DE L'EXERCICE, compte tenu des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :	
— EXPLOITATION	NF 4.049.410,89
— PORTEFEUILLE-TITRES ET PARTICIPATIONS	506.874,57
— IMMEUBLES	517.365,05
NF	5.073.650,51
SOLDE BÉNÉFICIAIRE NET DE L'EXERCICE 1961	NF 4.675.229,09
NF	4.675.229,09

NOUVEAU

SOLDE CRÉDITEUR AU 31 DÉCEMBRE 1960	NF 1.158.663,60
REPORT DE L'EXERCICE 1961	426.484,94
NF	1.585.148,54

RÉSOLUTIONS

adoptées par la commission de contrôle des banques
dans sa séance du 14 juin 1962

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La Commission de Contrôle des Banques, conformément aux propositions du Conseil d'Administration et après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires aux comptes :

— approuve les comptes de l'exercice 1961 arrêtés au 31 décembre 1961 et le règlement d'inventaire, tels qu'ils lui ont été présentés ;

— fixe à NF 2 par part la répartition allouée aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris, par application de l'article 8 de la loi du 2 décembre 1945, modifié par l'article 4 de la loi N° 46-1071 du 17 mai 1946,

et à NF 2,286288 par part, le dividende revenant aux parts de fondateur, conformément aux statuts d'origine du Comptoir National d'Escompte de Paris.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

La Commission décide, conformément à l'article 26 des statuts du Comptoir National d'Escompte de Paris :

— l'attribution aux actions du Comptoir National d'Escompte de Paris transférées à l'État d'une somme totale de NF 3.150.000 ;

— le versement au Conseil d'Administration d'une somme de NF 50.000, à titre de tantièmes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

La Commission approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, en exécution des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867 et de l'article 17 du décret n° 46-1246 du 28 mai 1946.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCESSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

AGENCES DANS PARIS :

- | | | | | |
|---|--|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • A. 147, Bd St-Germain. • B. 55, Rue de Rivoli. • C. 23, Bd Diderot (G. de Lyon). • D. 2, Rue Rambuteau. • E. 16, Rue Turbigo. • F. 15, Place de la République. • G. 2, Rue de Flandre, et Bureau aux Abattoirs de la Villette. | <ul style="list-style-type: none"> • H. 2, Rue du Quatre-Septembre. • I. 80-82, Bd Magenta. • J. 19, B^{de} Strasbourg. • L. 86, Rue de Clichy. • M. 87, Av. Kléber. • N. 35, Av. Mac-Mahon. • O. 71, Boulevard Montparnasse. • P. 2, Boulevard Beaumarchais (pl. de la Bastille). • R. 53, Bd Saint-Michel. | <ul style="list-style-type: none"> • S. 2 bis, Av. des Gobelins. • T. 2, Bd de Courcelles. • U. 49, Av. des Champs-Élysées. • V. 90, Avenue du Général-Leclerc. • W. 75, Rue St-Lazare (Pl. de la Trinité). • X. 40, R. du Commerce. • Y. 113, Fg St-Honoré. • Z. 2, Pl. St-Augustin. | <ul style="list-style-type: none"> • AB. 39, Rue de Ménilmontant. • AC. 14, Rue Bergère. • AD. 25, Bd Barbès. • AE. 44, R. La Fayette. • AF. 199, Bd Voltaire. • AG. 2, Chaussée de la Muette. • AH. 47 bis, Avenue Bosquet. • AJ. 48 bis, r. d'Auteuil. • AK. 10, Rue de Rome. | <ul style="list-style-type: none"> • AL. 93, Av. de Villiers. • AN. 96, Av. Victor-Hugo. • AP. 1, Pl. Gambetta. • AR. 2, R. P. Semard (square Montholon). • AT. 12, Bd Raspail. • AV. 168, R. de Belleville. • AY. 44, Rue Etienne-Marcel. • BA. 6, Av. Friedland. |
|---|--|---|---|--|

AGENCES EN BANLIEUE :

- | | | | | |
|---|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Antony. Argenteuil Arnouville. Asnières. Aubervilliers. Bondy. • Bourget (Le) Charenton. | <ul style="list-style-type: none"> Chaville. Clichy-la-Garenne. Colombes. Courbevoie • Elisabethville-sur-Seine. • Enghien-les-Bains. Ermont. | <ul style="list-style-type: none"> Garches. • Levallois-Perret. Livry-Gargan. • Mantes-la-Jolie. • Marines. • Montrouil-sous-Bois. Montrouge. • Neuilly-sur-Seine. | <ul style="list-style-type: none"> • Noisy-le-Sec. • Pontoise. • Puteaux. • Rosny-sous-Bois. • Saint-Cloud. • Saint-Cyr-l'École. • Saint-Denis. • St-Germain-en-Laye. | <ul style="list-style-type: none"> Sarcelles. Taverny. • Versailles. • Vésinet (Le). Vincennes. • Viroflay. • Vitry-sur-Seine. |
|---|--|--|---|---|

AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES PAYS DE LA ZONE FRANC :

- | | | | | |
|---|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • LONDRES • BRUXELLES • MONTE-CARLO • BOMBAY • CALCUTTA | <ul style="list-style-type: none"> MELBOURNE • SYDNEY SYDNEY-PITT STREET AMBATONDRAZAKA DIÉGO-SUAREZ | <ul style="list-style-type: none"> FIANARANTSOA MAJUNGA MANAKARA MOROMBÉ | <ul style="list-style-type: none"> TAMATAVE • TANANARIVE Pl. de l'Indépendance TANANARIVE Av. de l'Indépendance | <ul style="list-style-type: none"> TULEAR • TUNIS SFAX |
|---|---|--|--|---|

REPRÉSENTATIONS PERMANENTES :

En Argentine : *Reconquista*, 165, BUENOS-AIRES.

En Inde : 19 A, Ratendon Road, NEW-DELHI.

DÉLÉGATION POUR LE BRÉSIL, LA BOLIVIE, L'ÉQUATEUR ET LE PÉROU

Sao Paulo (Brésil), Rua 24 de Mayo, 276.

(*) Agences ayant un service de coffres-forts en location.

(**) Agences fonctionnant périodiquement.

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|--|--|--|---|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Abbeville. • Abondance. • Agen. • Aiguebelle. • Aigueperse. • Aiguës-Mortes. • Aiguillon. • Aire-sur-l'Adour. • Aix-en-Othe. • Aix-en-Provence. • Aix-les-Bains. • Alban. • Albertville. • Albi. • Alençon. • Alès. • Alger. • Allanche. • Allasac. • Ambarès. • Ambérieu-en-Dombes. • Ambès. • Amiens. • Ancenis. • Andernos-les-Bains. • Andrezieux. • Angers. • Angoulême. • Annonay. • Anneyron. • Antibes. • Antrain. • Anzin. • Apt. • Ardentes. • Ardes-sur-Couze. • Argenton-sur-Creuse. • Arles. • Armentières. • Arnage. • Arnay-le-Duc. • Arnée. • Arras. • Ars-en-Ré. • Arudy. • Aubagne. • Auch. • Aulnay-de-Saintonge. • Auneau. • Aurillac. • Auriol. • Authon. • Autun. • Auxerre. • Availles-Limouzine. • Avignon. | <ul style="list-style-type: none"> Bordeaux-Barrière-d'Ornano. Bordeaux-Chartrons. Bordeaux-Victor-Hugo. Bordeaux-Capucins. Bordeaux-Nouveaux-Abattoirs. Bordeaux-Barrière de Toulouse. • Boulay. • Boulogne-sur-Mer. Boulou (Le). • Bourbon-Lancy. • Bourboule (La). • Bourcfrac. • Bourg-Achard. • Bourg-de-Thizy. • Bourg-en-Bresse. • Bourges. • Bourguil. • Boussac. • Branne. • Brantôme. • Brassac. • Brest. • Briatexte. • Bricquebec. • Brienne-le-Château. • Brioude. • Brive. • Brizambourg. • Bruyères. • Burie. • Buxières-les-Mines. | <ul style="list-style-type: none"> Cadillac-sur-Garonne. • Caen. • Cagnes-sur-Mer. • Cahors. • Calais. • Calvet. • Cambrai. • Cancale. • Cannes. • Capestang. • Carcassonne. • Carmaux. • Carpentras. • Cascastel-les-Corbières. • Cassel-Gare-Bavinchove. • Cassis. • Castelnau. • Castillon. • Castillon-la-Bataille. • Castres. • Caussade. • Cavailhon. • Caylus. • Celles-sur-Belle. • Cergy-la-Tour. • Céret. • Chabanais. • Chablais. • Chabris. • Chalonnes-sur-Loire. • Châlons-sur-Marne. • Chalon-sur-Saône. • Chambéry. • Chambon-Feugerolles(Le). • Charleville. • Charly-sur-Marne. • Chartres. • Chataigneraie (La). • Château-d'Oléron (Le). • Châteaugiron. • Châteauneuf-en-Thymerrais. • Châteaurenard. • Châteauroux. • Château-Thierry. • Chatel. • Châtelguyon. • Châtellerault. • Châtillon-en-Bazois. • Châtillon-sur-Seine. • Châtillon-sur-Sèvre. • Chaumes-en-Brie. • Chauny. • Chef-Boutonne. • Chemillé. • Cherbourg. • Chéroy. • Cholet. • Ciboure. • Cirey-sur-Vezouze. • Clermont-de-l'Oise. • Clermont-Ferrand. | <ul style="list-style-type: none"> • Clermont-l'Hérault. • Clisson. • Cluses. • Cognac. • Combronde. • Compiègne. • Concarneau. • Condé-sur-Noireau. • Confolens. • Conlie. • Connerré. • Contres. • Corbeil. • Courçon-d'Aunis. • Courtenay. • Courville-sur-Eure. • Cosne-sur-Loire. • Couhé-Vérac. • Coulonges-sur-l'Autize. • Cour-Cheverny. • Coutances. • Couterns. • Coutras. • Cozes. • Craponne-sur-Arzon. • Crau (La). • Crail. • Crèvecœur-le-Grand. • Cruzy. • Cuers. • Culan. | <ul style="list-style-type: none"> • Dammartin-en-Goële. • Dax. • Deauville. • Dieppe. • Dijon. • Dinard. • Dives-sur-Mer. • Dole. • Domart-en-Ponthieu. • Dombasle-sur-Meurthe. • Domène. • Dorat (Le). • Douai. • Doué-la-Fontaine. • Dreux. • Duclair. • Dunkerque. | <ul style="list-style-type: none"> • Ebreuil. • Eglise-Neuve-d'Entraigues. • Eglisottes (Les). • Elbeuf. • Epernay. • Epéron. • Epinal. • Esbly. • Etambles. • Etaules. • Evian-les-Bains. • Evreux. • Excideuil. • Eymet. • Eysines. | <ul style="list-style-type: none"> • Falaise. • Fère-en-Tardenois. • Ferté-Bernard (La). • Ferté-Macé (La). • Fegersheim. • Feurs. • Firminy. • Fiers-de-l'Orne. • Fleurance. • Flixecourt. • Flotte-en-Ré (La). • Fontainebleau. • Fontenay-le-Comte. • Fontenay-Trésigny. • Fouras. • Fourchambault. • Fresnay-sur-Sarthe. • Frontignan. | <ul style="list-style-type: none"> • Gaillac. • Ganges. • Gannat. • Gardanne. • Gemozac. • Genillé. • Givors. • Gonfaron. • Gonneville-la-Mallet. • Gourdon. | <ul style="list-style-type: none"> • Graçay. • Grand-Lucé (Le). • Graulhet. • Grenoble. • Guerche-de-Bretagne(La). • Guerche-sur-l'Aubois (La). • Guignes-Rabutin. • Guignicourt. • Guîtres. | <ul style="list-style-type: none"> • Hagondange. • Hailuin. • Harfleur. • Hasparren. • Havre (Le). • Haye-du-Puits (La). • Hazebrouck. • Hennebont. • Henrichemont. • Héribiers (Les). • Honfleur. • Hossegor. • Hourtin. • Hyères. | <ul style="list-style-type: none"> • Illkirch-Graffenstaden. • Isle-en-Jourdain (L'). • Isle-Jourdain (L'). • Issoire. • Issoudun. | <ul style="list-style-type: none"> • Jargeau. • Jarnac. • Jonzac. • Juan-les-Pins. • Juillac. | <ul style="list-style-type: none"> Lacaune. • Laignes. • Lancey. • Landerneau. • Landrecies. • Langeac. • Langeais. • Langon. • Lannemezan. • Lanouaille. • Laon. • Laroquebrou. • Latille. • Lautrec. • Laval. • Lavandou (Le). • Lavelanet. • Le Lion-d'Angers. • Lempdes. • Lenclêtre. • Lens. • Le Puy. • Lesparre. • Levroux. • Lezay. • Lézignan-Corbières. • Libourne. • Ligeuil. • Lille. • Lille-Lomme. • Lillebonne. • Limoges. • Limoux. • Lisièux. • Lisle. • Lisle-sur-Tarn. • Livron. • Loches. • Lodève. • Londe (La). • Longué. • Lons-le-Saunier. • Lonzac. • Lorient. • Lorignac. • Lormont. • Lourdes. • Louvesc (La). • Luc (Le). • Lude (Le). • Lunéville. • Lusignan. • Lussac-les-Châteaux. • Luz-Saint-Sauveur. • Luzy. • Lyon. • Lyon-Bachut. • Lyon-Brotteaux. • Lyon-Charpennes. • Lyon-Croix-Rousse. • Lyon-Guillotière. |
|--|---|---|---|---|--|--|--|---|---|---|--|---|

(*) Agences ayant un service de coffres-forts en location.

(**) Agences fonctionnant périodiquement.

(***) Bureaux de saison.

(Suite au verso.)

Lyon-Jean-Macé.
Lyon-Marché d'Intérêt
National.
Lyon-La Fayette.
●Lyon-Perrache.
Lyon-Vaise.
●Lyon-Villeurbanne.

●Mâcon.
*Magnac-Laval.
●Mans (Le).
*Mans (Le) " Pontlieue "
*Manzat.
*Marans.
●Marmanda.
*Marnay.
*Marquise.
●Marseillan.
●Marseille.
*Marseille-François Duparc
*Marseille-St-Louis.
Marseille-St-Marcel.
Marseille-République.
*Massiac.
*Martigne-Briand.
*Matha.
●Maubeuge.
*Maubourguet.
●Mauléon-Soule.
*Maurs.
*Mauzé-sur-le-Mignon.
●Mayenne.
*Mayet.
●Mazamet.
●Meaux.
*Mehun-sur-Yèvre.
●Meille.
●Melun.
*Merville.
*Mesle-sur-Sarthe (Le).
●Metz.
*Meung-sur-Loire.
Millau.
*Miramont-de-Guyenne.
*Mirebeau-en-Poitou.
*Monségur.
●Montauban.
*Montbard.
●Montbéliard.
●Montbrison.
●Mont-de-Marsan.
**Mont-Dore (Le).
●Montélimar.
*Montfrin.
●Montgeron.
*Monthureux-sur-Saône.
●Montluçon.
Montmédy.
●Montpellier.
*Montrésor.
*Montrevel.
*Montsalvy.
*Mortagne-sur-Gironde.
●Moullins.
*Moullins-Engilbert.
●Mouy.
●Mulhouse.
●Murat.
*Mussidan.

●Nancy.
●Nantes.
●Narbonne.
*Navarrenx.
*Nay.
*Nérondes.
*Neuilly-Saint-Front.
*Neussargues.
*Neuville-de-Poitou.
●Nevers.
●Nice.
Nice-Californie.
*Nice-Abattoirs.
●Nîmes.
●Niort.
*Nogent-le-Roi.
*Nogent-sur-Seine
*Nontron.

*Nort-sur-Erdre.
Notre-Dame-de-
Gravenchon.
●Oisemont.
●Ollioules.
●Olonzac.
●Oloron-Sainte-Marie.
●Onzain.
*Oradour-sur-Vayres.
●Orange.
●Orléans.
*Ormes (Les).
●Oucques.
*Ouzouer-le-Marché.

●Paimbœuf.
*Pallice (La).
●Pardies.
*Patay.
●Pau.
●Pauillac.
●Paulhaguet.
Pavilly.
*Peage-du-Roussillon (Le).
●Pellegrue.
●Périgueux.
●Péronne.
●Perpignan.
*Pierrelatte.
●Pertuis.
●Pieux (Les).
●Pignans.
●Plancoët.
●Plouay.
*Podensac.
●Poitiers.
●Poix.
●Poligny.
●Pons.
●Pont-à-Mousson.
*Pontet (Le).
Pont-de-Claix.
*Pont-Saint-Esprit.
*Pont-Saint-Pierre.
*Pont-Sainte-Maxence.
*Pont-sur-Yonne.
●Pornic.
*Pornichet.
*Port-à-Binson.
*Port-la-Nouvelle.
*Port-St-Louis-du-Rhône.
Port-Vendres.
*Pouancé.
*Prades.
*Pré-en-Pail.
*Prémery.
*Privas.
*Puget-Ville.
*Puy-laurens.

●Quimper.
*Quatre-Routes (Les).
*Quillan.

**Rayol (Le).
●Reims.
●Remiremont.
●Rennes.
●Réole (La).
*Requista.
●Riom.
●Rive-de-Gier.
●Roanne.
*Roche-Bernard (La).
*Rochechouart.
●Rochefort-sur-Mer.
*Roche-la-Molière.
●Rochelle (La).
*Rocroi.
●Rodez.
*Rognac.
●Romans.
●Romilly-sur-Seine.
*Roquefort-sur-Soulzon.
●Roquemaure.
●Roubaix.
●Rouen.

●Rouen-Saint-Sever.
*Rouget (Le).
*Rumilly.

●Saint-Amand-les-Eaux.
*Saint-Ambroix.
*Saint-Anthème.
*Saint-Antonin.
*Saint-Aout.
*Saint-Astier.
*Saint-Brévin-les-Pins.
●Saint-Brieuc.
**Saint-Cast.
●Saint-Chamond.
*Saint-Chinian.
●Saint-Claude.
*Saint-Denis-d'Oléron.
*Saint-Didier-en-Velay.
*Saint-Dié.
●Saint-Etienne.
●Saint-Etienne-Bellevue.
●Saint-Etienne-La Terrasse.
*Saint-Etienne-de-Mont-
Luc.

*Saint-Florent.
*Saint-Florent-le-Vieil.
*Saint-Gaultier.
*Saint-Geniès.
*Saint-Georges-d'Oléron.
*Saint-Gervais-les-Trois-
Clochers.
*Saint-Hippolyte-du-Fort.
●Saint-Jean-d'Angély.
*Saint-Jean-de-Bruel.
*Saint-Jean-du-Gard.
●Saint-Junien.
*Saint-Just-en-Chaussée.
*Saint-Laurent-d'Aigouze.
*Saint-Laurent-sur-Gorre.
*Saint-Léger-sur-Dheûne.
●Saint-Lô.
*Saint-Louis.
●Saint-Malo.
*Saint-Médard-de-
Guizières.

*Saint-Médard-en-Jalles.
●Saint-Nazaire.
●Saint-Omer.
*Saint-Palais.
*Saint-Paul-de-Fenouillet.
*Saint-Pierre-le-Moutier.
**Saint-Pierre-d'Oléron.
*Saint-Pierre-sur-Dives.
●Saint-Quentin.
*Saint-Quentin-la-Poterie.
*Saint-Rambert-sur-Loire.
*Saint-Romain-de-Colbosc.
*Saint-Saulge.
*St-Savin-sur-Gartempe.
*Saint-Servan-sur-Mer.
*Saint-Sever-sur-l'Adour.

**Saint-Tropez.
*Saint-Vivien-Médoc.
*Ste-Geneviève-des-Bois.
*Sainte-Marie-de-Ré.
*Sainte-Sigolène.
●Saintes.
*Saint-Yorre.
*Salindres.
●Sallanches.
*Salles-Curan.
●Salon.
*Samatan.
*Sarrancolin.
*Saulieu.
●Saumur.
*Sauveterre-de-Guyenne.
*Sauxillanges.
*Scaër.
*Schiltigheim.
*Scionzier.
*Sedan.
*Sées.
*Ségonzac.
●Ségre.
*Sérémaigne.
●Sens.
●Sète.

*Seurre.
●Sillé-le-Guillaume.
●Soissons.
*Solliès-Pont.
*Sommières.
Sorgues.
*Sourdeval-la-Barre.
*Soustons.
*Souterraine (La).
●Strasbourg.
●Strasbourg-Bourse.
*Surgères.
*Sury-le-Comtal.
*Suze (La).

*Talaudière (La).
Tarare.
●Tarbes.
*Tardets.
*Targon.
*Tartas.
*Tavaux.
*Teil (Le).
*Terrasson.
*Tessy-sur-Vire.
Thionville.
*Thiviers.
*Thouarcé.
*Tinchebray.
*Tocane-Sainte-Apre.
*Tonnay-Boutonne.
*Tonnav-Charente.
*Tonneins.
*Torfo-Tiffauges.
●Toulon.
●Toulouse.
Toulouse-Bonnefoy.
*Tourcoing.
Tour-du-Pin (La).
●Tours.
●Tremblade (La).
●Trouville.
●Troyes.

*Uzès.

*Vaas.
**Val-André-Pléneuf.
●Valence.
*Valence-d'Agén.
*Valence-d'Albigeois.
●Valenciennes.
*Vallauris.
●Vannes.
*Varennes-sur-Allier.
*Vatan.
●Vendôme.
*Verdun-sur-le-Doubs.
*Vermenton.
*Vernoil-le-Fourrier.
Vernon.
*Vic-Fézensac.
●Vichy.
*Vic-sur-Cère.
*Vic-sur-Seille.
●Vienne.
*Vierzon.
*Vigan (Le).
*Vihiers.
*Villaines-la-Juhel.
*Villandraut.
*Villie-Morgon.
*Villefort.
*Villefranche-de-Panat.
●Villefranche-sur-Saône.
●Villeneuve-sur-Lot.
*Villeréal.
*Villers-Bocage.
●Vire.
●Vitré.
*Vitry-le-François.
●Voiron.
*Voreppe.
*Voves.

*Wormhoudt.

(●) Agences ayant un service de coffres-forts en location.
(*) Agences fonctionnant périodiquement.
(**) Bureaux de saison.